

**Bureau exécutif du 21 janvier 2012**  
**Synthèse et relevés de décision.**

En préambule, le président François Desprès renouvelle ses vœux et souhaite aux membres du bureau bonheur et satisfactions tant personnelles que dans leur investissement associatif.

**Point n°1:** *Une version amendée du PV du bureau exécutif du 1/10/2011 est adoptée à l'unanimité.*

**Point n°2:** Le président rend compte des principaux dossiers traités et travaux exécutés fin 2011, en particulier le congrès de l'UIPM à Nice, unanimement apprécié, une entrevue avec le général commissaire aux sports militaires dans le but de contractualiser au profit d'athlètes de haut niveau, l'optimisation de la pratique de l'escrime, la préparation spécifique et la qualification aux jeux olympiques, enfin la difficile clôture de l'année financière.

**Point n°3:** Le secrétaire général livre un point de situation de la vie associative. Il relève une érosion générale des adhérents ainsi que des difficultés structurelles au niveau des organes déconcentrés. Sur ce dernier point, il prendra contact localement afin d'identifier les points délicats et proposer des solutions palliatives.

**Point n°4:** Le Directeur technique national procède à une revue de détail du groupe de préparation olympique. Il dessine les perspectives 2012, bien sûr ciblées sur la qualification aux JO, mais également traduites en objectifs de médailles

Claude Guiguet se livre ensuite à une analyse détaillée du matériel laser actuellement proposé par l'UIPM aux fédérations nationales. Au-delà des problèmes de fiabilité constatés, des problèmes de maintenance rencontrés et des coûts à l'achat aujourd'hui proposés, il démontre, au vu d'un tableau de compatibilité (et d'incompatibilité) des différents matériels prévus sur le marché, toute la difficulté de choix raisonné en matière d'acquisition.

**Point n°5:** La présidente de la commission sportive rappelle le mandat en cours concernant la recherche de moyens de fidélisation des adhérents lors du passage à la catégorie minime. Les premiers éléments de réflexion seront livrés lors du prochain comité directeur.

**Point n°6:** Le trésorier empêché, le président analyse le bilan et le compte de gestion 2011. Il commente un fait particulier de gestion, soit l'obligation faite par le ministère de comptabiliser des fonds dédiés non utilisés sur les exercices antérieurs. Le président souligne la gestion extrêmement prédictive et rigoureuse du budget 2011, néanmoins déficitaire globalement à hauteur des fonds dédiés mentionnés ci-dessus.

Le compte de gestion 2011, le bilan 2011, le budget prévisionnel 2012, établi à hauteur de 970 000€, le montant des affiliations et cotisations 2013 inchangés *sont adoptés à l'unanimité et seront proposés au vote du comité directeur.*

**Point n°7:** Le projet de calendrier 2012-2013 *est adopté à l'unanimité.*

**Point n°8:** Au chapitre des questions diverses, le président demande une évolution du mode de désignation et du cahier des charges du délégué fédéral sur les compétitions nationales. *Le secrétaire général est chargé de la mise en œuvre de cette évolution.*

Il relève également les difficultés de fonctionnement de certaines commissions. *Le secrétaire général s'assurera plus régulièrement du suivi et de la coordination des différents travaux.*

Il est fait rappel des modalités de versement des aides financières aux organes déconcentrés. *Le comité est aidé en regard du nombre d'adhérents du dit comité, les autres formes d'aide, à ce jour consenties, sont versées au niveau du club.*

Le président rappelle que les sessions 2012 au brevet d'Etat sont les dernières à être proposées sous leur forme actuelle. Les modalités de préparation ultérieures seront beaucoup plus contraignantes.

Enfin, le président informe du soutien fédéral à un projet de rénovation du parc municipal de Perpignan à hauteur de 876 040€ levés sur des fonds CNDS.

**Point n°9:** Le président présente le rapport d'étape établi par le groupe de travail mis en place par le CNOSF concernant l'évolution de la gouvernance des fédérations. Ce rapport sera transmis aux membres du bureau pour analyse. Un calendrier d'étude et de mise en œuvre d'éventuelles modifications des statuts fédéraux faisant suite aux recommandations de cette étude seront arrêtées lors du prochain comité directeur.

Le 23 janvier 2012.

Signé F.Desprès, Président de la FFPM.